

Délibération n° 2017-261

**OBJET : DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	56
Présents et représentés	:	72
Votants	:	72

Le mercredi 22 novembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 16/11/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2017-261

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme. Irène BESOMBES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS

Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN

M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE

Délibération n° 2017-261

Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN  
 M. Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL  
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD  
 Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE  
 Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA  
 M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Pierre COSTI  
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Patrice GILBON  
 Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Thomas JOLY

**DELEGUES ABSENTS**

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DELAHAYE**

**Objet : DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-5 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU la délibération n°2017-152 du Conseil communautaire du 28 juin 2017 portant adoption de ses statuts ;

CONSIDERANT la création au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » couvrant un périmètre de 27 communes ;

CONSIDERANT que les compétences exercées par la Communauté Paris-Saclay sont l'expression du Projet de territoire adopté en 2016 ;

CONSIDERANT que l'intérêt communautaire des compétences obligatoires ou optionnelles, qui y sont soumises, est défini au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté de fusion ;

CONSIDERANT que cet intérêt communautaire est défini à la majorité des 2/3 de ses membres, soit de 2/3 de l'effectif total du Conseil communautaire ;

CONSIDERANT qu'au titre de la compétence obligatoire « Développement économique » la Communauté d'agglomération exerce la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » ;

CONSIDERANT la nécessité de définir l'intérêt communautaire des activités commerciales dont la Communauté d'agglomération apporte son soutien ;

CONSIDERANT l'avis du Bureau communautaire du 8 novembre 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, ZAE, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion » du 14 novembre 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. **DEFINIT** d'intérêt communautaire au titre de la compétence « soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les activités commerciales suivantes :

Délibération n° 2017-261

- La coordination de la dynamique commerciale à l'échelle intercommunale et le pilotage des études et des schémas d'ensemble associés ;
- Le recueil, le traitement et la diffusion des données relatives à l'évolution de l'offre et de la demande commerciale et la réalisation des outils d'observation liés ;
- Le montage et le suivi d'actions mutualisées à l'ensemble du territoire, liées à l'aide au commerce et à l'artisanat avec la mise en place de dispositifs à l'échelle communautaire tels que le FISAC (Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) ;
- Les opérations de réhabilitation des zones commerciales qui ont fait l'objet de transfert dans le cadre de la loi NOTRe ;
- La gestion et le suivi des avis sur les implantations commerciales (CDAC) en lien avec la commune d'accueil ;
- L'émission d'avis sur les règles de dérogation au repos dominicale en référence à la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Fait et délibéré le mercredi 22 novembre 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (70 VOIX)

70 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean

Délibération n° 2017-261

ROZNOWSKI, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

1 CONTRE : Mme. Chrystel LEBOEUF  
1 ABST. : M. Michel ROUYER

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 1122 - lmc 1223 09-DE

Date AR Préfecture : 29 . 11 . 2017